

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE PARIS RELATIVE À L'ACTUALISATION DE LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

Délibération n°CA-20250709-5.1 du mercredi 9 juillet 2025

- VU** le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- VU** l'arrêté rectoral du 28 avril 2025 relatif à la modification de composition du conseil d'administration du Crous de Paris
- VU** le règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Paris adopté le 12 mars 2024
- VU** la circulaire n° 2024-12-17 du centre national des œuvres universitaires et scolaires du 17 décembre 2024 relative à la politique d'action sociale en faveur des personnels du réseau des œuvres universitaires et scolaires

ENTENDU l'exposé des motifs présenté par Madame Frédérique FOREST, directrice adjointe du Crous de Paris

Préambule

Le conseil d'administration est composé de 25 administrateurs et son quorum est fixé à 9.

La composition du conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mercredi 9 juillet 2025 est annexée à la présente délibération.

Article unique

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve l'actualisation de la politique d'action sociale portant sur :

- Le relèvement du plafond de quotient familial, applicable à compter du 1^{er} septembre 2025 ;
- La modification des conditions d'éligibilité des agents en CDD et des apprentis ;
- L'augmentation des montants de l'aide à l'installation et au paiement de la caution, applicable au 1^{er} septembre 2025 ;
- Le relèvement de la limite d'âge des enfants bénéficiaires de l'aide à la scolarité pour les enfants en situation de handicap, applicable au 1^{er} septembre 2025 ;

- L'augmentation du montant des bons culture applicable pour la campagne 2026 ;
- Le principe de révision de la grille des indices pour le tarif réduit de restauration dans les restaurants du Crous de Paris, applicable à compter du 1^{er} janvier 2026 ;
- La suppression du montant plafond des aides et secours attribués en commission d'action sociale, applicable au 1^{er} septembre 2025.

Le détail des aides est annexé à la présente délibération.

Fait à Paris, le 9 juillet 2025

La Rectrice de la région académique d'Île-de-France,
Rectrice de l'académie de Paris,
Chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France,
Présidente du conseil d'administration du Crous de Paris,



Julie BENETTI

ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION N° CA-20250709-5.1

Composition de la séance

La composition du conseil d'administration lors du vote de la présente délibération en sa séance du mercredi 9 juillet 2025, est la suivante :

Nombre d'administrateurs présents	15
Nombre de procurations	09
Total des voix	24

Détail du résultat du vote des administrateurs

Nombre d'abstentions	00
Nombre de voix contre	00
Nombre de voix pour	24